

## Remise du Trophée régional Quali'Vie

*Marie Madeleine POUPART, Artisan de la Qualité de Vie au Travail*



Légende : MM POUPARD, Lauréate 2017 du Trophée Quali'vie, JL. LANCIEN, Harmonie Mutuelle, C. CHEVALIER Union nationale des Entreprises de Coiffure (UNEC 35), André ABGUILLERM, Union des entreprises de Proximité Bretagne (U2P)

**Lundi 25 septembre, André ABGUILLERM, le président de l'U2P Bretagne et Jean Luc LANCIEN, président de la commission des travailleurs indépendants à Harmonie Mutuelle ont remis le 1<sup>er</sup> prix du trophée régional Quali'vie qui récompense les « artisans de la qualité de vie au travail ».**

Longtemps réduite à la seule dimension de la prévention des risques au sein des TPE, la santé au travail est aujourd'hui envisagée sous un angle nouveau : celui de la qualité de vie au travail qui a pour ambition de réconcilier le bien-être des salariés et la performance de l'entreprise

Mais la qualité de vie au travail ne se décrète pas, elle se construit chaque jour.

Au travers le lancement d'un Trophée régional « Quali'vie » avec pour slogan « Artisans de la qualité de vie au travail », l'Union des entreprises de proximité (U2P) et Harmonie Mutuelle en association avec l'Association Régionale pour l'Amélioration des Conditions de Travail (ARACT) Bretagne valorise les initiatives menées par les entreprises du secteur de l'artisanat.

Le trophée récompense les actions visant à créer une véritable dynamique dans l'entreprise, où chacun selon la place qu'il occupe, chef d'entreprise ou salarié (e) s'est impliqué. Les actions portent sur :

- La santé au travail
- Le développement professionnel
- Les relations au travail et le climat social
- L'égalité professionnelle
- Le contenu et l'organisation du travail

Pour cette première Edition, le trophée récompense pour le 1<sup>er</sup> prix Marie Madeleine POUPART, gérante d'un salon de coiffure sur Pipriac qui s'est engagée à trouver des solutions pour améliorer les conditions et l'organisation du travail par le dialogue avec ses salariés. Avec l'arrivée d'une nouvelle salariée dans le salon, l'entreprise a dû remettre en question ses habitudes de travail. L'entreprise a su transformer les difficultés rencontrées en opportunités par le dialogue.

**« C'est par l'engagement de toute mon équipe et l'appui d'une psychologue du travail que nous avons pu trouver des solutions et avancer ».**

Pour le président de l'U2P Bretagne André ABGUILLERM, « **Les 52 000 entreprises artisanales bretonnes qui représentent plus de 160 000 actifs, n'ont pas à rougir du travail qu'elles mènent pour l'amélioration des conditions de travail** ».

Elles sont « **artisan de la qualité de vie au travail** », porteuse d'un savoir-faire à valoriser.

---

### **À propos de l'U2P**

L'U2P -Union des entreprises de proximité- est l'une des trois grandes organisations patronales françaises. Elle représente 2,3 millions de TPE-PME dans les secteurs de l'artisanat, du commerce de proximité et des professions libérales, soit les 2/3 des entreprises françaises et réunit 4 organisations adhérentes qui représentent ces catégories d'entreprises : la CAPEB (bâtiment), la CNAMS (fabrication et services), la CGAD (alimentation et hôtellerie restauration), et l'UNAPL (professions libérales).

### **Contact presse :**

Marina BARBIER, 02 99 77 24 06 - 06 82 30 93 64, [contact@u2p-bretagne.fr](mailto:contact@u2p-bretagne.fr)